

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 18 JUIN 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 15-DCM-DGS-063

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE DIX-HUIT JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Juin 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION : ACQUISITION D'UNE PARCELLE AGRICOLE,
SISE CHEMIN DE LA FOUX, AUPRES DE LA SAFER PACA**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Lionel RIQUELME à Jean-Michel PEYRATOUT
Daniel DUVOUX à Jean-Marc ILLICH
Paul MOUROT à Jean-François PLANES
Viviane TIAR à Céline PRATI-AIGUIER
Magali VINCENT à Valérie RIALLAND
Jennifer DELI à Nicole VACCA

ABSENTS : Lionel RIQUELME – Daniel DUVOUX – Paul MOUROT – Viviane TIAR – Magali VINCENT – Jennifer DELI

SECRETARE de SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

Monsieur Christian Garnier, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Une convention d'intervention foncière a été signée le 9 mai 2007 entre la Commune du Pradet et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) PACA en vue de mettre en place une procédure d'intervention par exercice de son droit de préemption au profit de la Commune.

Ainsi, en juillet 2014, dans le cadre sa politique d'aide, de soutien et d'installation de jeunes agriculteurs, la parcelle cadastrée section AB numéro 68 sise lieudit La Foux, a fait l'objet, à la demande de la Commune, d'une préemption par la SAFER. En effet, cette parcelle est mitoyenne des terrains communaux ayant déjà fait l'objet de conventions de mise à disposition auprès d'agriculteurs.

D'une superficie de 1 259 m², cette propriété a été acquise par la SAFER pour un montant de 10 000,00 euros. Le transfert de propriété SAFER / Commune se fera sur cette base, à laquelle seront ajoutés les frais de Notaire engagés par la SAFER, ainsi que les frais de portage comme le stipule la convention référencée ci-dessus.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette mutation.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :
..... 26 JUIN 2015

Publié ou notifié le : 30 JUIN 2015
.....

Le Maire,

